

Chers concessionnaires/réparateurs, (**Europe uniquement**)

Veuillez prendre les mesures suivantes lorsque vous remplacez une batterie lithium-ion usagée.

- Mettez au rebut la batterie lithium-ion usagée conformément au « Manuel de manipulation des batteries lithium-ion usagées » disponible sur le site Web de Suzuki (https://www.globalsuzuki.com/xev_battery).
- Remplissez le « Rapport du numéro de série de la batterie lithium-ion (*) » et envoyez-le au distributeur Suzuki de votre pays par télécopie, e-mail ou tout autre moyen approprié.
- Remettez au client le formulaire « Avis de confidentialité pour le traitement des données à caractère personnel » et expliquez-lui le contenu.
- Informez le client que vous enverrez le « Rapport du numéro de série de la batterie lithium-ion » qui contient des données à caractère personnel à Suzuki Motor Corporation au Japon et à Magyar Suzuki Corporation en Hongrie par l'intermédiaire du distributeur Suzuki de votre pays.

Nous vous remercions de votre aimable collaboration.

Suzuki Motor Corporation

Rapport du numéro de série de la batterie lithium-ion

À l'attention du distributeur Suzuki de votre pays

Personne responsable de la gestion des numéros de série des batteries lithium-ion

Nous vous communiquerons les données suivantes lors du remplacement de la batterie lithium-ion usagée. (*)

Numéro d'identification du véhicule (VIN)	
Référence de la nouvelle batterie lithium-ion.	
Numéro d'identification de la nouvelle batterie lithium-ion.	
Numéro d'identification de l'ancienne batterie lithium-ion.	
Date de remplacement de la batterie lithium-ion.	
Kilométrage (km) au moment du remplacement de la batterie lithium-ion.	

Cordialement,

Date d'envoi du rapport :

Nom du concessionnaire :

Adresse :

Nom de la personne à contacter :

Adresse e-mail :